

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
Arrêté n°066-2025

OBJET : AUTORISATION D'UN RASSEMBLEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Maire de Douvres-la-Délivrande,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2212-1 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

VU le Code de la sécurité intérieure, notamment ses dispositions relatives aux rassemblements sur la voie publique ;

VU la demande formulée par Mme Le Petit, responsable d'équipe à la Maison des Solidarités;

CONSIDÉRANT que le rassemblement envisagé, intitulé "Histoire de livres", présente un caractère culturel et ne semble pas de nature à troubler l'ordre public ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'en réglementer le déroulement afin d'en garantir la sécurité ;

ARRÊTE

Article 1 : Le rassemblement organisé par Mme Le Petit, responsable d'équipe à la Maison des Solidarités, intitulé "Histoire de livres", est autorisé à se tenir sur la **Place des Marronniers**, à Douvres-la-Délivrande, le **mercredi 4 juin 2025, de 14h30 à 16h30** pour un effectif prévisionnel de 50 à 60 personnes.

Article 2 : L'organisatrice est tenue de veiller au bon ordre du rassemblement, de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des participants, et de veiller au respect des lieux.

Article 3 : La circulation piétonne et, le cas échéant, la circulation automobile aux abords immédiats de la Place des Marronniers ne devront pas être entravées de manière excessive. Un passage doit être maintenu pour les services d'urgence.

Article 4 : La Maison des Solidarités s'engage à restituer les lieux dans un état de propreté identique à celui constaté avant le rassemblement.

Article 5 : Le présent arrêté pourra être retiré à tout moment en cas de menace pour l'ordre public ou d'événements imprévus.

Article 6 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie et transmis :

- à Mme Le Petit, organisatrice du rassemblement ;
- à la Police Municipale ;
- à la Gendarmerie nationale de Douvres-la-Délivrande.

Fait à Douvres-la-Délivrande, le 25 avril 2025.

Le Maire,

Thierry LEFORT

